

ISQM1

Informations & Communications

Noëlle Lucas
Membre du GT ISQM auprès de l'IRE

Mars 2022



Les huit composantes



Les huit composantes

Le processus d'évaluation
des risques du cabinet

0

Gouvernance &
Equipe dirigeante

1

Règles d'éthique
pertinentes

2

Acceptation et maintien
des relations clients et des
missions spécifiques

3

Réalisation de la mission

4

Ressources

5

Informations et
communications

6

Processus de suivi et de
prise de mesures
correctives

7

Une approche de gestion de la qualité fondée sur le risque



La méthode



Définir les objectifs en matière de qualité

Objectifs de qualité prescrits par l'ISQM 1

Objectifs de qualité supplémentaires pour atteindre l'objectif de l'ISQM 1

01



Identifier et évaluer les risques liés à la qualité

Risques qui peuvent survenir et affecter la réalisation de l'objectif visé

02



Concevoir et mettre en œuvre des solutions

Concevoir et mettre en œuvre des réponses aux risques identifiés

03



Evaluer si les mesures correctives sont conçues de manière appropriée

Identifier les informations pouvant indiquer la nécessité d'approfondir ou d'affiner la gestion de la qualité

04

En pratique ...



Objectifs - 6 dimensions

1. Identification et conservation des informations
2. Responsabilité d'échanger des informations
3. Pertinence de l'information échangée
4. Informations fournies par les collaborateurs
5. Information des sous-traitants
6. Information des tiers



1. Identification et conservation des informations

COMPOSANTE 6 : INFORMATIONS & COMMUNICATIONS

1er OBJECTIF DE QUALITE – ISQM1 [ISQM33a]

Le cabinet doit s'assurer que le système d'information assure l'identification, la saisie, le traitement et la maintenance d'informations pertinentes et fiables qui soutiennent le système de gestion de la qualité, que ces informations proviennent de sources internes ou externes (Par. A110–A111)

OBJECTIFS DE QUALITE SUPPLEMENTAIRES

A définir par le cabinet

RISQUES

Absence d'identification des informations pertinentes

Absence de saisie qualitative des informations

Absence de conservation de l'information

MESURES DE REPONSE AUX RISQUES

- Créer et assurer la mise à jour de l'inventaire des informations à collecter et à conserver
- Former les collaborateurs sur la qualité de l'information à fournir
- Vérifier la qualité de l'information saisie (Resp. surveillance ISQM)
- Vérifier que l'information est bien conservée (Resp. surveillance ISQM)



2. Responsabilité d'échanger des informations

COMPOSANTE 6 : INFORMATIONS & COMMUNICATIONS

2ème OBJECTIF DE QUALITE – ISQM1 [ISQM33b]

Le cabinet doit s'assurer que la culture du cabinet reconnait et renforce la responsabilité des membres du cabinet à l'égard de l'échange d'informations, tant avec le cabinet qu'entre eux (Par. A112)

OBJECTIFS DE QUALITE SUPPLEMENTAIRES

A définir par le cabinet

RISQUES

Le cabinet ne communique pas et ne renforce pas la responsabilité du personnel dans l'échange d'informations au sein du cabinet

MESURES DE REPONSE AUX RISQUES

- Mettre en place et entretenir des canaux de communication, tels que
 - Newsletter
 - Réunion informelle hebdomadaire
 - Message sur écran d'attente
 - Réseaux sociaux
 - Intranet, ...
- Motiver l'utilisation des canaux par le personnel
- Vérifier la communication effective d'informations pertinentes et fiables



3. Pertinence de l'information échangée

COMPOSANTE 6 : INFORMATIONS & COMMUNICATIONS

3ème OBJECTIF DE QUALITE – ISQM1 [ISQM33c i]

Le cabinet doit s'assurer que des informations pertinentes et fiables sont communiquées à l'échelle du cabinet et aux équipes affectées aux missions, incluant : (Par. A112)

- i. les informations communiquées aux membres du cabinet et aux équipes affectées aux missions dont la nature, le calendrier et l'étendue leur permettent de comprendre leurs responsabilités – que ce soit concernant la réalisation d'activités dans le cadre du système de gestion de la qualité ou la réalisation de missions –, et de s'en acquitter

OBJECTIFS DE QUALITE SUPPLEMENTAIRES

A définir par le cabinet

RISQUES

Absence de communication d'information pertinente au sein du cabinet (idem 2ème objectif ISQM)

Non communication au sein de l'équipe de mission

MESURES DE REPONSE AUX RISQUES

- Mettre en place et entretenir des canaux de communication
- Motiver l'utilisation des canaux par le personnel
- Assurer un inventaire exhaustif d'informations pertinentes ainsi que son accessibilité via un système DMS ou équivalent



4. Informations fournies par les collaborateurs

COMPOSANTE 6 : INFORMATIONS & COMMUNICATIONS

4ème OBJECTIF DE QUALITE – ISQM1 [ISQM33c ii]

Le cabinet doit s'assurer que des informations pertinentes et fiables sont communiquées à l'échelle du cabinet et aux équipes affectées aux missions, incluant : (Par. A112)

- ii. les membres du cabinet et les équipes affectées aux missions qui communiquent des informations au cabinet lorsqu'ils réalisent des activités dans le cadre du système de gestion de la qualité ou qu'ils réalisent des missions

OBJECTIFS DE QUALITE SUPPLEMENTAIRES

A définir par le cabinet

RISQUES

Non communication d'informations sur le client

MESURES DE REPONSE AUX RISQUES

- Assurer un inventaire exhaustif d'informations pertinentes ainsi que son accessibilité via un système DMS ou équivalent
(idem 3^{ème} objectif ISQM)



5. Information des sous-traitants

COMPOSANTE 6 : INFORMATIONS & COMMUNICATIONS

5ème OBJECTIF DE QUALITE – ISQM1 [ISQM33d i]

Le cabinet doit s'assurer que des informations pertinentes et fiables sont communiquées aux parties externes, incluant :

- i. les informations communiquées par le cabinet à son réseau ou au sein de celui-ci, ou à des fournisseurs de services, le cas échéant, pour permettre au réseau ou aux fournisseurs de services d'assumer leurs responsabilités à l'égard des exigences du réseau ou des services du réseau, ou des ressources qu'ils procurent (Par. A113)

OBJECTIFS DE QUALITE SUPPLEMENTAIRES

A définir par le cabinet

RISQUES

Absence de définition des rôles et responsabilités avec le sous-traitant ponctuel

MESURES DE REPONSE AUX RISQUES

- Veiller à obtenir une lettre de mission en retour du sous-traitant mentionnant les clauses de respect des normes ISQM 1 et clause d'une réalisation d'un monitoring par le preneur de service



6. Information des tiers

COMPOSANTE 6 : INFORMATIONS & COMMUNICATIONS

6ème OBJECTIF DE QUALITE – ISQM1 [ISQM33d ii]

Le cabinet doit s'assurer que des informations pertinentes et fiables sont communiquées aux parties externes, incluant :

ii. les informations communiquées à des parties externes lorsque l'exige la législation, la réglementation ou des normes professionnelles, ou pour aider les parties externes à comprendre le système de gestion de la qualité (Par. A114–A115)

OBJECTIFS DE QUALITE SUPPLEMENTAIRES

A définir par le cabinet

RISQUES

Le cabinet n'identifie pas et ne communique pas les infos requis par les réglementations dans le cadre des missions

Non respect des obligations de communications incombant au cabinet

MESURES DE REPONSE AUX RISQUES

- Prévoir de compléter un formulaire d'informations à transmettre par le responsable de mission (ex. Infractions aux lois -> CA, soupçons de blanchiment -> CTIF, risque de discontinuité -> Président du Tribunal de l'Entreprise, rapport de transparence, ...)
- Mettre en place un système de suivi des communications externes (formulaires FIMIS, information annuelle IRE, ...)



Merci pour votre attention

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site IRE :

<https://www.ibr-ire.be/fr/actualites/isqm>



The screenshot shows the website of the Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE). The header includes the IRE logo and navigation links: 'Notre profession', 'L'Institut', 'Actualités', 'Réglementation & Publications', 'Registre public', 'Stage', and 'Formation'. A search icon is also present. The main content area features a large image of a desk with a laptop, a smartphone, and a coffee cup, with the text 'International Standard on Quality Management (ISQM)' overlaid. Below this, there is a section titled 'Articles récents et doctrine' with three articles listed:

- De l'ISQC-1 à l'ISQM : plus qu'un an pour vous préparer !**
Noelle Lucas, *Tax, Audit & Accountancy*, n°. 72, octobre 2021, p. 6-1
- L'approche par les risques ... notre métier. De l'ISQC1 vers les ISQM**
Tom Meuleman, edito *Tax, Audit & Accountancy*, nr. 71, juni 2021, p. 1-7
- Nouvelles normes pour la gestion de qualité au seins des cabinets : ISQM1, 2 et ISA 220**
Lieven Acke, *actua IRE*, 16 avril 2021

At the bottom, there is a link to 'IBR advies 2021/02: ISQC1 en de wet van 7 december 2016: opdrachtgerichte kwaliteitsbeoordeling en monitoring van het intern kwaliteitsbeheersingssysteem'.